

Questions orales

nouveaux véhicules et services qui offriront aux personnes handicapées des installations qu'elles n'ont jamais eues auparavant.

Je comprends que la disparition de certaines lignes posera des difficultés particulières, mais je sais que les personnes handicapées comprennent l'importance d'une gestion efficace de nos finances et qu'elles acceptent les réductions que le gouvernement doit imposer à VIA Rail.

M. Bevilacqua: Monsieur le Président, je dois mettre en doute la sincérité du ministre. Plus d'un an après que le Parlement. . .

M. le Président: Je sais que le député ne pensait probablement pas ce qu'il a dit, mais on ne met pas en doute ici la sincérité des autres députés. Je sais qu'il voudra maintenant poser sa question.

Des voix: Retirez vos paroles!

M. Bevilacqua: Je retire mes paroles, monsieur le Président. Mais les faits demeurent, malheureusement, pour le ministre.

Les handicapés n'obtiennent rien d'autre que de l'inaction de la part du gouvernement actuel. Plus d'un an après que le Parlement eut modifié la Loi nationale sur les transports dans le but d'accroître l'accessibilité pour les handicapés des modes de transport sous réglementation fédérale, l'Office national des transports n'a encore rien fait pour mettre ces modifications en application.

Pourquoi le ministre n'a-t-il pas pressé l'Office national des transports de mettre cette mesure en oeuvre, ou le ministre demeure-t-il volontairement silencieux afin de donner à VIA Rail des prétextes pour réduire les services personnels aux Canadiens handicapés?

M. Bouchard (Roberval): Monsieur le Président, j'espère que mon honorable collègue sait que l'Office national des transports est un organisme indépendant du ministre. Il peut prendre une décision et la mettre en oeuvre. Cela se faisait peut-être quand le parti du député était au pouvoir, mais pour nous, cela ne se fait pas d'annuler les initiatives de l'Office national des transports.

Je tiens à dire très sincèrement au député que j'ai été secrétaire d'État pendant deux ans et qu'il est vrai aujourd'hui qu'avec le nouveau secrétaire d'État, les handicapés n'ont jamais été aussi bien servis.

[Français]

L'AIDE EXTÉRIEURE

M. Jean-Guy Guilbault (Drummond): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Étant donné qu'un grand nombre de personnes fuient présentement l'Allemagne de l'Est pour se réfugier en Allemagne de l'Ouest, est-ce que le ministre pourrait dire à la Chambre si le gouvernement apportera son aide au gouvernement ouest-allemand et, si oui, de quelle façon entend-il procéder?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, nous venons de recevoir du gouvernement de la République fédérale d'Allemagne une demande d'aide canadienne afin de fournir des domiciles temporaires dans ce pays pour les réfugiés qui viennent de quitter la République démocratique allemande. Nous avons répondu dans un sens positif pour indiquer que le Canada veut les aider.

[Traduction]

J'ai reçu hier du gouvernement ouest-allemand une dépêche demandant si, sur nos bases militaires d'Allemagne de l'Ouest, il n'y aurait pas des casernes ou autres locaux qui pourraient servir de logements provisoires pour aider le gouvernement ouest-allemand à loger le flot de réfugiés qui arrivent de l'Allemagne de l'Est.

Après avoir consulté mon collègue le ministre de la Défense nationale et nos commandants en Allemagne de l'Ouest, nous avons répondu aujourd'hui, lendemain de la demande, en faisant savoir que le Canada est disposé à collaborer, à mettre des casernes et d'autres moyens à la disposition du gouvernement ouest-allemand pour l'aider à loger les réfugiés d'Allemagne de l'Est.

* * *

L'ACCORD DU LAC MEECH

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre, en l'absence du premier ministre. Permettez-moi tout d'abord de remercier le premier ministre, le chef de mon parti et le chef de l'opposition officielle pour avoir si bien défendu l'Accord du lac Meech. Je les en remercie beaucoup.

Des voix: Bravo!